



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

**EDITORIAL** ————— avril 2013 - n°117

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

*« La catastrophe n'est pas nécessairement l'événement lui-même, mais l'incapacité à y répondre »*

**Page 3**

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

**Page 4**

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

*Tourisme humanitaire en Haïti*

*A Lille, quatre Haïtiens refoulés de boîte en bar*

L'ACTUALITE DU CHF

*Assemblée Générale*

À la demande de nombreux Haïtiens, « Assistance Mortelle », le dernier documentaire réalisé par Raoul Peck, est actuellement en cours de traduction en créole. Il semble ne laisser personne indifférent. De fait, les premiers concernés, n'ont que trop peu été consultés et informés quand des bureaucrates zélés se faisaient maîtres de leurs destins et de la reconstruction de leur patrie. Aux commandes et en charge de la répartition de l'aide internationale devant permettre la refondation de l'île meurtrie, la fameuse Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) a été, le terrain d'observation du réalisateur. Force est de constater l'échec patent des ONG et des Institutions Financières Internationales. Les Haïtiens souhaitent comprendre. Ils ne sont pas les seuls ! Incohérences en interne, conflits d'intérêts, non implication des principaux intéressés : autant de questions sur lesquelles Raoul Peck pose sa caméra avisée, les images et les témoignages parlent d'eux-mêmes et décryptent avec force et non sans amertume les causes qui lui font dire que « *la catastrophe n'est pas (que) l'événement en lui-même, mais l'incapacité à y répondre* ». Ce numéro spécial de NIH, en grande partie consacré à cette actualité, se devait donc d'accompagner la réflexion qu'initie ce documentaire édifiant pour que l'élan qu'il suscite ne soit pas un leurre, mais permette à Haïti de panser ses plaies, pour doucement se relever...

## L'ARTICLE DU MOIS

### **"La catastrophe n'est pas nécessairement l'événement lui-même, mais l'incapacité à y répondre" Raoul PECK**

#### **Pourquoi ce documentaire ?**

Raoul Peck n'était pas en Haïti le jour du tremblement de terre, mais il a pu rejoindre son pays dans les premiers jours. Il a vu la solidarité en actes, toutes classes confondues. Les premiers secours ont été donnés par les Haïtiens eux-mêmes. Puis, l'aide internationale est arrivée... Nous nous souvenons du « *bazar de la solidarité* », de la concurrence entre les bienfaiteurs. L'idée du film est arrivée tout de suite : filmer sur le long

terme. Dès le départ, il a pris un engagement de deux ans avec Arte qui a fourni deux caméras et une table de montage. Il veut apporter un autre regard, de l'intérieur, permettre de faire entendre la voix des Haïtiens. A travers l'exemple d'Haïti, il veut dénoncer cette aide qui ne conduit pas au développement, sinon à la destruction de la solidarité coutumière.

*« Je me pose toujours la question avant chaque film*

sur ce qui me distingue des autres et me permet de faire des films différents. Je savais qu'après le tremblement de terre, l'approche journalistique dominerait et ce à travers un regard extérieur. Moi, j'ai voulu m'intéresser au processus, identifier les mécanismes, radiographier la machine à broyer. J'ai filmé de l'intérieur cette machine : des lieux de discussions et de décisions, du gouvernement, des Nations Unies, des ONG, etc. ....». En tant qu'ancien ministre de la culture, il a pu rencontrer tout le monde dans les lieux de décisions et de discussions : les représentants du gouvernement, des Nations Unies, des ONG. Il nous permet de suivre les travaux de la CIRH (Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti). Cette Commission est constituée de 14 membres Haïtiens, 13 membres représentant l'international et 2 membres nommés. Le film donne la parole à René Prével, et surtout à Jean-Max Bellerive, co-Président de la CIRH et Premier Ministre du pays en janvier 2012. Le Président de la CIRH, Bill Clinton, n'a jamais répondu aux demandes d'interview réitérées par Raoul Peck.

Le film "Assistance mortelle" est présenté comme un documentaire. En fait, la succession d'images de foules errantes, de ruines, de réunions de la CIRH, d'interviews en gros plans de J-M. Bellerive, de R. Prével, de personnalités de la CIRH, de responsables coopératifs engagés sur le terrain, de groupes d'Haïtiens interrogatifs, tous ces bruits et ces paroles sont accompagnés par deux voix, un peu en retrait et dont on ne verra pas le visage, celle de R. Peck et celle d'une jeune volontaire. Les deux voix se répondent amicalement "cher ami", presque amoureusement comme deux plaintes, jour après jour, d'un même gâchis, d'un même échec. Le film est ainsi construit comme une tragédie antique ou comme une symphonie fantastique qui commence par le choc bouleversant, incompréhensible pour la raison, de la déchirure du sol, de la chute des murs et des corps. Puis les acteurs jouent leur vie et le chœur (des ONG) tient sa partie récurrente pendant que les deux voix mènent leur constat et leur déploration. Cela donne une force très prenante au film... Mais, me semble-t-il nous laisse sur la faim. La faim : c'est le désir de comprendre.

Comprendre comment des grands bailleurs de fonds qui veulent sauver Haïti et dont les dons affluent (11 milliards sur 5 ans) ne parviennent pas à bâtir un plan commun d'intervention avec leurs partenaires haïtiens au sein de la CIRH. Les exemples de cette incapacité sont là : incapacité

de se préoccuper d'abord de retirer les débris : 15 millions de tonnes dont l'enlèvement coûterait plus de 500 millions de dollars et qu'on ne dépensera pas parce que ce n'est pas une action assez visible pour les ONG. Même chose pour le curage des canaux mal coordonné. L'incohérence et la confusion, le film le montre et le dit, et c'est toute sa force. Il nous force, et on l'espère, il force tous ces responsables à se poser la question du pourquoi, du comment pour ne plus jamais reproduire un tel gâchis.

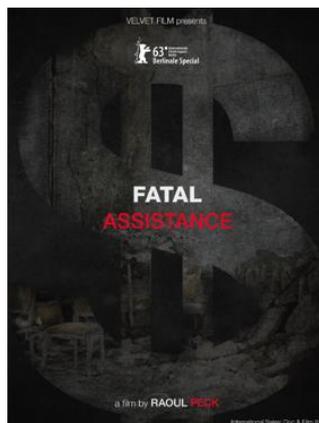
L'exemple le plus emblématique de cette confusion et de cette impuissance c'est le projet de création d'une zone d'habitat durable sur la plaine de Corail. A 18 km de Port-au-Prince, une grande plaine sans végétation, mais avec des ressources d'eau ; on propose un habitat provisoire à des personnes qui vivaient sous tentes pendant que leurs futures maisons en dur se construisent. On montre les maquettes de maisons, la pub est alléchante. Cette plaine était la seule qui restait pour élargir Port-au-Prince, c'était un vrai projet de reconstruction. La conseillère logement de la CIRH est compétente et elle y croit. Mais voilà, il n'y aura pas de planification, les projets seront annulés les uns après les autres sur le terrain. Et, au final, quand les ONG repartiront, 8 000 personnes auront été relogées dans des maisonnettes de contreplaqué, serrées et alignées les unes contre les autres, sans équipement, et qui se fendent déjà... et 600 000 squatters s'éparpillent sur le reste du terrain. La conseillère logement s'en va, elle aussi, et dit : il aurait fallu verser les fonds aux habitants des quartiers et n'être nous, que des coordinateurs, mais, pour les bailleurs l'aide est trop importante pour la laisser aux mains d'Haïti. Le jeune urbaniste qui y avait cru s'en va lui aussi, les larmes aux yeux.

L'un des Haïtiens interviewé explique qu'il est reconnaissant parce qu'il n'est pas dans la rue mais que si l'on avait pris le temps de poser des questions, les résultats auraient été meilleurs. Certaines personnes interrogées disent préférer attendre dans les tentes un vrai logement plutôt que d'intégrer une habitation provisoire, un T-shelter. Ne s'est-on pas rendu victime d'une dictature de l'urgence au point d'en être prisonnier ? Pour Raoul Peck, « l'aide immédiate ne peut être faite à l'aveugle. Il y a des choses qu'il ne faut pas faire, même sous le couvert de l'urgence. » N'aurait-il pas mieux valu sérier les problèmes, traiter l'urgence immédiate d'abord, et

se donner le temps d'interroger la population, de réfléchir à des vraies solutions dans le but d'une vraie reconstruction ?

Pourquoi cette incapacité d'organisation? L'argent, les intérêts économiques différents des bailleurs, le profit tiré de ces opérations (40% repart vers les ONG), le mépris pour les responsables haïtiens. Les possesseurs d'argent ont le pouvoir de dire : non, nous n'irons pas là, nous ne ferons pas cela... mais nous ferons ceci et cela...

Merci Raoul Peck d'ouvrir toutes ces questions et les questions que posent ces questions... à la Coopération française, à l'Europe, aux associations, aux citoyens que nous sommes. Merci et à bientôt !



### Biographie :

Ses parents font partie de la génération d'Haïtiens qui ont dû fuir la dictature Duvalier. Il les a suivis au Congo, son père y travaillant pour les Nations Unies. Il poursuivra ses études en France, aux Etats-Unis et en Allemagne. Après des études d'ingénieur-économiste à l'université de Berlin, il entre à l'académie de Cinéma et de télévision de Berlin (DFFB). Ministre de la Culture de la république d'Haïti entre 1996 et 1997, Raoul Peck a reçu de la part de « Human Rights Watch » le Prix Irène Diamond pour l'ensemble de son travail en faveur des droits de l'homme. En janvier 2010, il est nommé Président du conseil d'administration de l'école nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Fémis) à Paris. Travaillant aussi bien pour le cinéma que la télévision, Raoul Peck est à l'origine d'une riche filmographie. Ses principaux long-métrages de fiction sont « L'Homme sur les Quais » (en compétition à Cannes, 1993) et « Lumumba » (quinzaine des réalisateurs, 2000). En 2005, il produit et réalise pour HBO (Studios américains) « Sometimes in April », sur le génocide rwandais (compétition Berlin 2005). Son dernier film, « Moloch Tropical », diffusé sur Arte en 2010, a été présenté à Toronto et Berlin. Actuellement, il a annoncé travailler sur le procès de Duvalier.

## Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

### Le N° 114 (Janvier 2013) : Entretien avec Michel Forst, expert indépendant des Nations Unis sur la situation des droits de l'homme en Haïti.

Ce 29 mars, Michel Forst vient de démissionner. Appelé à d'autres fonctions mais tenant à préciser "à ses amis d'Haïti": «*au moment où je quitte ma fonction, je ne veux pas vous cacher mon inquiétude et ma déception devant l'évolution de la situation dans les*

*domaines de l'état de droit et des droits de l'homme* ». Inquiétude qu'il précise sur quatre pages, voir sur le site du Nouvelliste :

<http://www.lenouvelliste.com/article4.php?newsid=115004>

### Le N° 116 (Mars 2013) : La dette d'Haïti, son histoire, quelle réparation ?

**Extrait de la question de Mme Christiane Taubira, députée de Guyane, posée le 6 janvier 2003, au Ministre des Affaires Etrangères, concernant les relations bilatérales et le tribut versé par la jeune république haïtienne pour la reconnaissance de son indépendance par la France.**

(...) "*De l'esclavage, il n'est pas de réparation possible. Ce crime n'est pas de ceux que l'on évalue. Mais, lorsque, comme dans ce cas, sa récompense a été mesurée, il est juste de restituer l'intolérable indu. Elle (la population. NDLR) lui demande de faire procéder, au nom du Gouvernement français, à l'abrogation du traité de 1838 et à la restitution du tribut versé. L'équivalent de six années de recettes budgétaires de l'Etat haïtien pourrait servir de base d'évaluation. Cet acte de restitution devrait participer d'un nouvel élan dans l'environnement régional et culturel d'Haïti. Les sommes versées pourraient abonder un fonds d'intervention faisant priorité à l'éducation, la santé, le logement. Ce fonds serait confié à des représentants de la société civile haïtienne, d'organisations non*

*gouvernementales déjà implantées en ce pays, de personnalités qualifiées haïtiennes et françaises et de délégués des deux Etats. Au regard de sa forte contribution au paiement de la dette et de sa place aujourd'hui encore dans la sociologie haïtienne, la paysannerie en serait parmi les principaux bénéficiaires. Les jeunes et leurs besoins en éducation et en formation étant un public prioritaire. Par ce geste accompli le jour où tous les républicains du monde commémoreront le bicentenaire de la République d'Haïti, première république noire au monde, la République française renouerait avec ses ambitions universelles, porteuses du message de la liberté, de la justice et de la fraternité."*

## **Haïti : la république des esclaves (Marcel Dorigny dans *L'Histoire*, N° 283, Janvier 2004)**

« L'indépendance de ce nouvel Etat demeura longtemps un acte unilatéral, imposé dans un contexte de guerres européennes généralisées qui empêchait toute tentative de reconquête par la France. Aucune des grandes puissances de l'époque n'accepta de reconnaître cet « Etat nègre », qui restait officiellement une colonie française dissidente. Napoléon tenta en vain, faute de moyens navals, à plusieurs reprises, de faire rétablir son autorité sur l'île. Surtout, après 1804, une fois la paix rétablie sur mer, les projets de retour à Saint Domingue furent nombreux, chez les colons comme chez les négociants ou dans les bureaux de la Marine et des Colonies. Aucun de ces projets ne fut mis en œuvre : ils heurtaient les intérêts des Etats-Unis, qui voyaient d'un mauvais œil le retour de la France dans

sa puissante colonie, tout autant que ceux de l'Angleterre, devenue seule grande puissance coloniale. Face à l'impossible retour, l'ordonnance signée par Charles X le 17 avril 1825 franchit le pas de la reconnaissance officielle. Mais cette reconnaissance était conditionnelle : Haïti (dont le nom n'était jamais écrit dans le texte) devait payer à la France une indemnité de 150 millions de francs or pour servir à rembourser les colons de la perte de leurs biens. Si Jean-Pierre Boyer, président de la République haïtienne, avait accepté le principe d'une telle indemnité, son montant avait été estimé à Paris et inclus d'autorité dans le texte de l'ordonnance soumis à l'acceptation des Haïtiens. »

## **VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION**

### **Causette – avril 2013 - Tourisme Humanitaire en Haïti**

« Chaque semaine, c'est le même rituel : une dizaine de fidèles américains déboulent à l'aéroport de Port-au-Prince pour sept jours de tourisme humanitaire. Chaque semaine l'association chrétienne Healing Haïti (« guérir Haïti ») les conduit à la rencontre d'orphelins, de malades et de vieillards. Les mêmes à chaque séjour. Dans leur sac, un descriptif chronométré de leur voyage : distribution d'eau dans les bidonvilles, de chewing-gums dans les écoles, de sourires et de prières... Le tout dopé à la barre céréalière, made in

USA bien entendu. Chaque semaine, ils sont une dizaine à repartir, affirmant avoir trouvé un sens à leur vie. Jeff Gracek, le fondateur de l'association, est sûr de lui : « Nous n'avons pas choisi Haïti... Dieu a choisi Haïti pour nous. » Causette a suivi pendant une semaine ces « guérisseurs du monde ». En encadré, elle a posé deux questions à Timothy T. Schwartz, docteur en anthropologie, auteur de *Mascaraïde en Haïti* (Ed. CreateSpace, 2012). Un livre à découvrir.

### **Libération – 05 avril 2013 - A Lille, quatre Haïtiens refoulés de boîte en bar.**

« Ils sont noirs, haïtiens, ils ont été refoulés à l'entrée de quatre discothèques et bars de nuit à Lille, le même soir. A chaque fois, leurs amis blancs, entrés sans problème, sont ressortis les rejoindre sur le trottoir. C'était le 16 mars au Latina Café, à la Boucherie, au Network, à l'Entrepôt. Les quatre Haïtiens - deux policiers, un psychologue et un assistant social - sont en formation à l'Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) de Roubaix pour créer le premier

centre éducatif fermé dans leur pays»

#### Complément d'information :

L'association Communauté Haïtienne du nord de la France a constitué un collectif pour se porter partie civile dans cette affaire significative et inquiétante. Néanmoins, les victimes de discriminations n'ayant pas souhaité porter plaintes, l'affaire n'a pas connu de suite.

## **L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE**

### **Assemblée Générale du Collectif Haïti de France le samedi 4 mai au CICP à Paris**

Le Collectif Haïti de France a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale Ordinaire 2013 qui se tiendra le samedi 4 mai 2013 à Paris, à partir de 10 heures au CICP – Centre International de Culture Populaire. Un temps statutaire de

présentation des rapports sera assuré le matin, et un temps d'échanges et de débat sera proposé l'après-midi autour de la présentation du diagnostic organisationnel du CHF mené par un cabinet de consultants extérieur.